



Espace Communautaire Lons Agglomération

REGIE ASSAINISSEMENT

BD/SJ



RELEVÉ DE DECISIONS
CONSEIL D'EXPLOITATION DU 16 NOVEMBRE 2016

Étaient présents :

M. Philippe FOURNOT, Président,

M. Michel DROIT, Vice-Président,

Mme Françoise DUBOIS, MM. Jean-Yves LANNEAU, Jean-Guy ROBLIN, Daniel BOURGEOIS, Jean-Paul BUCHAILLAT, Alain PAIN, Michel MONTAGNON, Jean-Yves BAILLY, Eric NOEL, et Claude JANIER, délégués

Pouvoirs :

Mme Laura LANDRY donne pouvoir à M. Daniel BOURGEOIS

Absents :

Mmes Agnès CHAMBARET, Héloïse LAURENT, MM. Jacques LANCON, John HUET

Était excusé :

M. Bertrand WEIGELE, Directeur des Services Techniques

Assistaient également :

Mmes Béatrice DEMAIMAY, Responsable du Service Assainissement d'ECLA, Sandrine JAILLET, secrétaire

Monsieur le Président accueille les membres du Conseil d'Exploitation et ouvre la séance.

1 - Approbation du compte rendu du Conseil d'exploitation du 08 juin 2016

Le Conseil d'Exploitation **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 08 juin 2016.

2 - Tarifs 2016

Le Conseil d'exploitation **VALIDE** les tarifs 2017 et **PROPOSE** au Conseil communautaire les tarifs 2017 suivants :

	Tarifs 2016	Evolution €	Propositions 2017
REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT (par m³ d'eau)			
<i>Imputation recette compte 70611</i>			
Redevance assainiss. usagers domestiques et assimilés :			
Communes d'ECLA (sauf les communes disposant d'une période de convergence des tarifs)	1,109 €	0,00 €	1,109 €
selon tableau de convergence délibéré par le Conseil Communautaire du 27/01/2014 :			
Commune de Saint Didier	0,960 €	0,09 €	1,050 €
Commune de Vevy	11,790 €	1,12 €	12,910 €
	part fixe		
	part variable		
Commune de Trenal	34,770 €	1,55 €	36,320 €
	part fixe		
	part variable		
	0,750 €	0,04 €	0,790 €
Redevances spécifiques pour effluents non domestiques :			
(Etablissements générant une pollution journalière supérieure à 1 000 EH soit 120 Kg de DCO)			
$R_n = F + a \times V (n-1) + b \times C(n-1)$			
Part fixe F : par Kg de DCO journalière maxi indiquée dans la convention	27,00 €	0,00 €	27,00 €
Coefficient volume a : par m ³ d'effluent rejetés	0,07 €	0,00 €	0,07 €
Coefficient pollution b : par tonne de DCO rejetée	217,00 €	0,00 €	217,00 €
PFAC			
<i>Imputation recette compte 704</i>			
Pour les usagers "domestiques", pour toute construction ou extension créant de la surface de plancher ou des eaux usées			
Usagers domestiques	15,00 €	0,00 €	15,00 €
Usagers assimilés domestiques	200,00 €	0,00 €	200,00 €
	/m ² de surface de plancher		
	/Equivalent habitant		
DEPOTAGE EN STATION D'EPURATION (par tonne)			
<i>Imputation recette comptes 7081 & 7088</i>			
Boues grasses de stations d'épuration (tonne)	80,00 €	0,00 €	80,00 €
Traitement des sables de curage des réseaux (tonne)	20,00 €	0,00 €	20,00 €
Matières de vidange (communes ECLA)	7,40 €	0,00 €	7,40 €
Matières de vidange (autres communes)	14,80 €	0,00 €	14,80 €
Lixiviats du Centre de Stockage du Jura	11,60 €	0,00 €	11,60 €
Boues d'épurations liquides	17,00 €	0,00 €	17,00 €
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF			
<i>Imputation recette compte 7062</i>			
Contrôle de conception et d'exécution / Forfait	150,00 €	0,00 €	150,00 €
dont conception	84,00 €	0,00 €	84,00 €
dont exécution	66,00 €	0,00 €	66,00 €
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien (€/an)	50,00 €	-17,00 €	33,00 €
Contrôle de bon fonctionnement - cas de vente (forfait)	80,00 €	0,00 €	80,00 €
Entretien (forfait)	20,00 €	0,00 €	20,00 €
CONTROLES DE RACCORDEMENT			
<i>Imputation recette compte 7068</i>			
Réalisation du contrôle de raccordement (forfait)	70,00 €	0,00 €	70,00 €

3 - CESANCEY : Marché de maîtrise d'oeuvre pour réalisation des infrastructures assainissement

Le Conseil d'Exploitation EMET un avis favorable sur le projet de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un système d'assainissement (réseau et station) sur la commune de CESANCEY.

4 - TRENAL : Marché de maîtrise d'oeuvre pour amélioration du réseau de collecte

Le Conseil d'Exploitation EMET un avis favorable sur le marché de travaux pour l'amélioration de la collecte de TRENAL.

5 - Engagement du schéma directeur d'assainissement

Le Conseil d'Exploitation EMET un avis favorable sur l'engagement d'un nouveau schéma directeur d'assainissement sur les systèmes Vallière et Sorne.

6 - Projet de convention pour l'exploitation du Service Assainissement du SIAVS

Le Conseil d'Exploitation EMET un avis favorable sur le renouvellement des conventions de service avec le SIAVS pour une durée maximum de 2 ans.

7 - Projet de convention pour la maintenance de la station d'épuration de BORNAY

Le Conseil d'Exploitation EMET un avis favorable sur le projet de convention pour l'exploitation et la maintenance de la station d'épuration de BORNAY.

8 - Informations relatives au personnel du Service Assainissement

Le Service Assainissement est informé :

- du recrutement de M. Nicolas DANES, agent d'exploitation en renfort des équipes stations et réseaux ;
- du recrutement de M. Guillaume BROCHET, chargé de missions contractuel sur le poste de Technicien de rivière pour le Service Environnement, et sur le suivi du schéma directeur d'assainissement et l'intégration du SIG pour le Service Assainissement ;
- de la reprise du travail de M. Jean-Pierre VERGUET à compter du 29/11/2016 à temps partiel ;
- de la réorganisation du pôle Bureau d'Etudes intégrant M. Cédric GUILLEMIN (dessinateur au Service Assainissement d'ECLA).

9 - Cession d'un véhicule du Service Assainissement au Syndicat mixte de la Cuisine centrale

Le Conseil d'Exploitation, après délibération, DECIDE, à l'unanimité, la vente de ce véhicule au Syndicat Mixte de la Cuisine Centrale pour un montant de 1 000 € net de taxe.

10 - Informations diverses

- Consultation pour marché des produits de traitement : en cours

- SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) : Le Conseil d'Exploitation est informé de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, des collectivités ECLA et Communauté de Communes du Val de Sorne. Cette fusion générera la création d'une nouvelle régie, la définition de nouveaux statuts pour cette régie, la désignation de nouveaux membres du Conseil Communautaire et l'élection d'un Président et d'un Vice-Président.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.
Fait à Lons-le-Saunier, pour être affiché,

Le Président,



Philippe FOURNOT